

LA GRILLE D'ÉVALUATION DANS ERASMUS +

Action Clé 1 : Projet de mobilité pour l'enseignement scolaire

Vous trouverez ci-dessous la grille d'évaluation sur la base de laquelle votre projet sera évalué (modèle commenté communiqué aux évaluateurs, extrait du « Guide des Évaluateurs sur l'évaluation qualitative », version 1 du 26/02/2014)

Chaque critère de notation est explicité au regard des divers éléments sur lesquels portera l'analyse des évaluateurs, qui travailleront systématiquement en binôme si le montant de subvention sollicité dépasse le seuil de 60000 €. Seuls les projets obtenant une note globale supérieure à 60/100 ainsi que la moitié au moins des points attribuables à chacun des trois grands groupes d'items (Pertinence du projet, noté sur 30 ; Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet, noté sur 40 ; Impact et diffusion, noté sur 30) seront sélectionnables. Les évaluateurs travaillent dans une approche globale, contextualisée et proportionnée des différents dossiers.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement scolaire
Pertinence du projet (maximum 30 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de la proposition par rapport aux : <ul style="list-style-type: none"> • objectifs de l'Action de mobilité 	<p>La proposition correspond aux objectifs de l'Action et aux priorités du domaine, qui sont définis dans la Partie B du Guide du Programme.</p> <p>La candidature relève clairement du champ d'application de l'enseignement scolaire et vise le ou les groupes cibles correspondant à cette action, c'est-à-dire le personnel scolaire.</p> <p>La mobilité du personnel devrait particulièrement renforcer les qualifications professionnelles et les compétences du personnel scolaire, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer leur capacité à répondre aux besoins des apprenants individuels et à savoir gérer la diversité sociale, culturelle et linguistique ; • contribuer à développer de nouvelles et de meilleures méthodes pédagogiques et des approches innovantes de l'apprentissage ; • améliorer les qualifications et les compétences de ceux qui gèrent et dirigent les établissements scolaires ; • promouvoir la reconnaissance formelle des qualifications et compétences acquises dans le cadre d'activités de développement professionnel à l'étranger ; • pouvoir développer une dimension européenne dans l'enseignement scolaire.
	<ul style="list-style-type: none"> • besoins et objectifs des organismes et des individus participants 	<p>La proposition identifie et couvre les besoins clairement définis en développement professionnel du personnel de l'établissement scolaire candidat. Elle décrit aussi comment le projet s'adaptera au profil du personnel de l'enseignement scolaire qui doit être sélectionné.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement scolaire
Pertinence du projet (maximum 30 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesure dans laquelle la proposition est appropriée pour : <ul style="list-style-type: none"> • assurer des acquis d'apprentissage de qualité pour les participants 	<p>Les acquis d'apprentissage escomptés sont clairement expliqués et correspondent aux besoins identifiés du personnel de l'enseignement scolaire. Les activités prévues sont susceptibles de produire les acquis d'apprentissage envisagés.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • renforcer les capacités et la portée internationale des organismes participants 	<p>La proposition décrit l'implication actuelle ou planifiée de l'établissement scolaire/organisme d'envoi dans d'autres activités internationales et la façon dont le projet de mobilité s'inscrit dans ce contexte. Idéalement, ce projet devrait constituer le point de départ, la suite ou la relève d'autres activités internationales. Si le projet inclut des organismes partenaires à l'étranger, la proposition soutient l'organisme d'envoi en renforçant ses capacités et son aptitude à coopérer efficacement avec des partenaires internationaux dans le domaine de l'enseignement scolaire.</p>
Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (maximum 40 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Clarté, exhaustivité et qualité de toutes les phases du projet proposé (préparation, mise en œuvre des activités de mobilité, et suivi) 	<p>La proposition montre que toutes les phases du projet ont été correctement conçues pour permettre la réalisation de ses objectifs. Elle comprend un calendrier clair et bien planifié. L'organisme d'envoi assurera une bonne préparation de la mise en œuvre du projet en coopération avec l'organisme d'accueil et avec les participants. Le programme des activités est clairement défini, détaillé et réaliste. La proposition prévoit une méthode clairement définie et des activités régulières et concrètes pour suivre l'avancement et traiter les problèmes éventuellement rencontrés.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohérence entre les objectifs du projet et les activités proposées 	<p>Les activités proposées sont appropriées pour réaliser les objectifs du projet. Le type, le nombre et la durée des activités de mobilité sont adéquats, réalistes et correspondent à la capacité des organismes participants. Le projet assure une bonne utilisation des ressources.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement scolaire
<p>Qualité de la conception et mise en œuvre du projet (maximum 40 points)</p>	<p>➤ Qualité du Plan de développement européen de l'organisme candidat</p>	<p>Le Plan de développement européen fournit des informations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les besoins de l'école en termes de développement de la qualité et d'internationalisation (par ex., compétences managériales, compétences du personnel, nouveaux outils ou méthodes pédagogiques, dimension européenne, compétences linguistiques, curriculum, organisation de l'enseignement et de l'apprentissage, renforcement des liens avec les établissements partenaires) et la façon dont les activités planifiées contribueront à répondre à ces besoins; • l'impact escompté sur les élèves, les enseignants et le personnel, ainsi que sur l'ensemble de l'établissement scolaire; • la manière dont l'établissement intégrera les compétences et expériences acquises par le personnel via la mobilité dans le curriculum et/ou plan de développement de l'école. • si et comment l'établissement compte utiliser la plateforme eTwinning en lien avec les activités de mobilité planifiées.
	<p>➤ Caractère approprié des mesures pour la sélection et/ou l'implication des participants dans les activités de mobilité</p>	<p>La proposition montre clairement que l'établissement scolaire compte organiser une procédure ouverte, équitable et transparente de sélection du personnel participant aux activités de mobilité. Les critères de sélection sont clairement définis et permettent d'assurer que le personnel retenu a le profil approprié.</p>
	<p>➤ Qualité des dispositions pratiques et des modalités de gestion et de soutien</p>	<p>Le rôle de tous les acteurs (organisme d'envoi et – s'il est identifié dans la candidature – organisme d'accueil ainsi que les participants) est clairement défini. La proposition intègre une approche bien développée des dispositions pratiques (lieu, transfert et hébergement, etc). La proposition explique comment l'établissement d'envoi compte soutenir les participants avant, pendant et après la mobilité.</p>
	<p>➤ Qualité de la préparation pour les participants</p>	<p>La proposition montre que les participants recevront une préparation de qualité avant leur activité de mobilité, y compris une préparation linguistique, culturelle et/ou pédagogique si nécessaire.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement scolaire
Qualité de la conception et mise en œuvre du projet (maximum 40 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité des dispositions pour la reconnaissance et la validation des acquis d'apprentissage des participants, ainsi que l'utilisation adéquate des outils européens de reconnaissance et de transparence 	<p>La proposition montre les dispositions concrètes et appropriées prévues par l'établissement d'envoi pour reconnaître et valider les compétences acquises durant la mobilité. Si possible, les outils européens de reconnaissance sont utilisés</p> <p>Outil de reconnaissance dans l'UE recommandé pour le personnel de l'enseignement scolaire : Europass</p>
Impact et diffusion (maximum 30 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité des mesures de suivi et d'évaluation des résultats du projet 	<p>La proposition inclut des activités appropriées pour évaluer les résultats des mobilités individuelles et du projet dans son ensemble. L'évaluation déterminera si les résultats escomptés du projet ont été réalisés et si les attentes des établissements d'envoi et des participants ont été satisfaites.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Impact potentiel du projet: <ul style="list-style-type: none"> • sur les participants et les organismes participant pendant et après le projet • en dehors des organismes et individus participant au projet aux niveaux local, régional, national et/ou européen 	<p>Le projet est susceptible d'avoir un impact positif important sur les compétences et les futures pratiques professionnelles des participants mais également sur l'organisme d'envoi et, le cas échéant, sur l'organisme d'accueil</p> <p>Le projet contribuera à développer une dimension européenne dans les établissements scolaires participants.</p> <p>Le projet inclut des mesures appropriées pour produire un effet multiplicateur à long terme et avoir un impact durable à la fois en interne et, le cas échéant, en dehors de l'établissement d'envoi (par ex. dans d'autres écoles ou dans la communauté scolaire).</p> <p>Dans une perspective à long terme, le projet profitera aux apprenants des établissements participants.</p> <p>Les résultats du projet seront intégrés dans les pratiques et le cadre de gestion et/ou pédagogiques/d'enseignement de l'établissement d'envoi.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement scolaire
<p>Impact et diffusion (maximum 30 points)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractère approprié et qualité des mesures visant à diffuser les résultats du projet en interne et en dehors des organismes participants 	<p>La proposition comprend un plan bien structuré et clairement défini pour la diffusion des résultats du projet de mobilité en interne et en dehors des organismes participants. Elle décrit les méthodes et les voies de communication choisies, et identifie les groupes cibles et les multiplicateurs (par ex. enseignants de la même discipline dans l'école, mais également la communauté, les autorités scolaires locales, associations d'enseignants, revues pédagogiques, groupes professionnels en ligne, manifestations régionales/nationales pour les enseignants).</p> <p>La diffusion englobe le transfert des compétences acquises durant la mobilité, et implique activement le participant.</p>